

# Programme et bilan de législature 2022 - 2026

Thèmes	Objectifs	Détails	Appréciation de la Municipalité					Commentaires de la Municipalité		
			Réussite / concrétisation						Progression par rapport à 2024	
			0%	25%	50%	75%	100%			
1	Achever la mise en œuvre de la Commune fusionnée	1.1 Mettre en place des processus administratifs efficaces	1.1.1 Harmonisation des règlements et directives communaux					x		Tous les règlements prévus par la convention ont été adoptés. Les règlements et/ou directives suivants, sont en cours de préparation ou d'examen : - Déchets - Arbres (lié à une modification législative cantonale) - Subventionnement des études musicales - Traitement orthodontiques
			1.1.2 Optimisation du fonctionnement des services et des processus				x		↗	Point d'attention pour la prochaine législature
			1.1.3 Renforcement de la communication interne				x		↗	Création du journal interne dont 5 numéros sont déjà parus.
			1.1.4 Promotion de formations continues et ciblées pour le personnel communal				x		↗↗	Des formations ont été organisées dans le domaine de la promotion de la santé et de la sécurité au travail. Une formation sur le thème de l'IA a également été mise sur pied pour les cadres et le personnel des secrétariats.
			1.1.5 Gestion des risques et événements (situations de crise)				x			L'accent a été mis sur le service des eaux (2 contrôles annuels), le système de contrôle interne (SCI), la cybersécurité avec la labellisation Cybersafe. La mise en place du dossier communal de sauvegarde est actuellement en cours.
	1.2 Renforcer les prestations à l'attention de la population	1.2.1 Simplification des démarches administratives				x		↗	Le service de l'urbanisme et des travaux a notamment mis en ligne une documentation complète sur les différentes procédures liées à la police des constructions ainsi qu'une brochure de présentation.	
		1.2.2 Développement de la cyberadministration				x		↗	Une application pour smartphone a été lancée dans le courant du printemps. La solution eAdmin a été mise en service au début de l'année 2026.	
	1.3 Gagner en visibilité dans le paysage politique et local	1.3.1 Développement de la communication externe avec la prochaine entrée en fonction du poste de responsable de la communication					x		La communication externe a été développée, notamment au travers du site Internet, des réseaux sociaux et du COMM'une info. Une politique de l'information communale a été définie, laquelle répond au postulat du conseiller communal Claude Schwab (PS).	
		1.3.2 Renforcement de notre action dans les associations intercommunales, les entités régionales et cantonales			x				Ces actions demandent beaucoup de temps et de ressources, à l'instar de ce qui a été effectué avec les communes de la Riviera dans le dossier de l'ASR qui a permis de rééquilibrer les participations des communes.	
		1.3.3 Implication de la Commune dans les consultations en lien avec la législation cantonale		x					La Commune pourrait plus s'impliquer dans les démarches de consultation. Elle l'a notamment fait dans le cadre du projet de révision de la Loi sur les communes, mais pourrait mettre en place un processus de veille lors de chaque consultation via le site de l'UCV. La Municipalité relève un certain manque de relais entre municipaux et députés de la région.	

# Programme et bilan de législature 2022 - 2026

Thèmes	Objectifs	Détails	Appréciation de la Municipalité					Commentaires de la Municipalité	
			Réussite / concrétisation						Progression par rapport à 2024
2 <i>Développer le vivre-ensemble</i>	2.1 Soutenir les sociétés locales et régionales	2.1.1 Mise à disposition de locaux et d'infrastructures communales					X		A compter du budget 2026, la mise à disposition des locaux et infrastructures aux sociétés locales et organisateurs de manifestations est valorisée.
		2.1.2 Promotion et encouragement de leurs activités					X		
	2.2 Encourager les manifestations locales	2.2.1 Soutien logistique et/ou financier					X		Directive établie quant aux soutiens financiers.
		2.2.2 Relais des informations sur les médias communaux (site internet, réseau sociaux et COMM'une info)					X		
	2.3 Promouvoir le sport pour toutes et tous	2.3.1 Participation au programme "La Suisse bouge"					X		La Commune participe annuellement à ce programme.  Le Conseil communal a validé la construction du pumtrack qui a débuté cette année et qui va ouvrir ses porte à la fin de cet été. Des casiers connectés ont été mis en service à Blonay, une installation suivra à St-Légier-La Chiésaz et des activités Urban Training sont mises sur pied annuellement. Il serait intéressant d'avoir les moyens d'offrir à la population une ouverture encadrée des salles de sport le dimanche.  La Municipalité a été entreprenante auprès de la Conférence des Syndics et de l'Agglo Rivelac en demandant une étude réactualisée sur les besoins en infrastructures régionales et un inventaire des emplacements disponibles. Ce qui a été validé. Aujourd'hui c'est le canton qui s'engage dans la première phase d'un plan directeur cantonal.
		2.3.2 Mise à disposition d'équipements sportifs pour la population (pumtrack, urban training, casiers connectés)					X	↗↗	
		2.3.3 Soutien à la construction ou à l'extension d'infrastructures sportives régionales				X		↗↗	
		2.3.4 Rénovation des terrains de sport					x		
	2.4 Développer l'offre culturelle et associative	2.4.1 Mise en place d'un projet d'espace associatif et culturel intergénérationnel à St-Légier - La Chiésaz		X					L'annexe de l'Auberge communale à St-Légier-La Chiésaz est l'une des solutions, toutefois les espaces sont limités. Le bâtiment de Mon Foyer pourrait être privilégié avec de plus grands espaces en retrait des habitations.  Des cours d'activités physiques adaptées pour seniors sont mis sur pied cette année avec une très bonne participation.
		2.4.2 Développer des activités dédiées aux seniors			X			↗↗	
	2.5 Créer des aménagements urbains en vue de favoriser les rencontres	2.5.1 Finalisation d'une zone de rencontre à St-Légier - La Chiésaz dans le cadre du projet de réaménagement de la traversée du village				X			L'infrastructure a été mise en place devant le collège de La Chiésaz, Il manque des initiatives de la part des acteurs économiques.  Le parc a été inauguré le 27 mai 2026.  Le cheminement du coteau a été partiellement réalisé. Le parc de La Chiésaz a été inauguré cette année. Quant à une place de jeu aux Chevalleyres, elle fait partie du dossier de mise à l'enquête du PA des Hauts, tout en précisant qu'elle ne pourra pas se trouver sur la parcelle privée du Cèdre. Un équipement de jeux a été ouvert en face de l'Espace Régional des Pléiades. La Municipalité a également entrepris la rénovation et la sécurisation des places de jeu existantes.
		2.5.2 Aménagement d'un parc public dans le secteur de l'église de La Chiésaz					X	↗↗	
		2.5.3 Lancement d'études pour la création de nouvelles places de jeu et de détente				X		↗↗	
	2.6 Développer des actions pour renforcer les liens entre la population et la Municipalité	2.6.1 Mise en place des carrefours de rencontre, un espace de dialogue et d'échanges entre la Municipalité et la population		X					La priorité a été donnée aux démarches participatives et aux conférences thématiques d'actualité.  Des réunions sont régulièrement organisées avec les habitants des quartiers dans le cadre de la planification de travaux.  Une application pour Smartphone a été mise en service ce printemps. Toutefois, après réflexion, la Municipalité a relativisé la pertinence de son aspect interactif qui nécessiterait des ressources. Le dossier n'est toutefois pas définitivement clos.  De telles démarches sont systématiquement mises sur pied.
		2.6.2 Organisation régulière de réunions thématiques dans les quartiers			X			↗↗	
		2.6.3 Mise en place d'outils interactifs, à l'image d'une application web "Blonay - Saint-Légier" pour communiquer sur divers points : infos travaux, rendez-vous communaux, manifestations officielles, etc			X				
		2.6.4 Poursuite des démarches participatives pour tout projet d'importance sur le territoire communal (séance d'information publique et ateliers participatifs)					X		

# Programme et bilan de législature 2022 - 2026

Thèmes	Objectifs	Détails	Appréciation de la Municipalité					Commentaires de la Municipalité				
			Réussite / concrétisation						Progression par rapport à 2024			
3	S'engager pour la durabilité	3.1 Mettre en œuvre une politique énergétique qui intègre la durabilité dans les projets communaux	3.1.1	Création d'un poste pour la durabilité					X		L'engagement est effectif depuis le 1er mai 2023 à 70% et à 80% dès le 1er mars 2024.	
			3.1.2	Réalisation d'un plan directeur communal des énergies					X			
			3.1.3	Planification de l'assainissement des bâtiments communaux pour gagner en efficacité énergétique			X					La priorisation a été effectuée.
			3.1.4	Obtention du label "Cité de l'énergie" pour l'ensemble du territoire communal						X		La Commune de Blonay - Saint-Légier a obtenu le Label « Cité de l'énergie » pour la première fois en novembre 2023 avec 66,3% des points. Pour rappel, avant la fusion des deux communes, seule la Commune Blonay détenait la certification, reçue une première fois en 2017 et renouvelée en 2021.
			3.1.5	Poursuite de la mise en place d'un éclairage public intelligent pour diminuer la pollution lumineuse						X	↗↗	Le Conseil communal a accepté, lors de sa dernière séance de l'année 2025, le préavis 30-2025 concernant l'assainissement de l'éclairage public et mise en place d'un système de télégestion.
	3.2	Protéger notre environnement et conserver la biodiversité	3.2.1	Pérennisation du patrimoine arboré et des zones de verdure de la Commune					X	↗	La pérennisation est confirmée dans la vision communale est dans le PA Hors centre.	
			3.2.2	Aménagement et entretien des espaces verts dans le respect de la nature et de l'environnement					X	↗	L'extension du label BioSuisse sur Blonay est effective. <b>La Municipalité a réalisé la rénovation complète des gouillettes et biotopes du Parc Mon Foyer.</b>	
			3.2.3	Développement maîtrisé des activités 4 saisons aux Pléiades et aménagement de parcours didactiques				X			↗	La Municipalité avec MVT et l'appui de PROMOVE, a lancé, en février 2026, une étude stratégique pour définir une vision durable et un plan d'action 2026-2028 pour le développement du site des Pléiades, confronté à l'évolution du tourisme et aux enjeux climatiques. La démarche comprendra un état des lieux et une participation des acteurs (et ponctuellement de la population), avec un comité de pilotage chargé du suivi et de la validation des étapes, tandis que les décisions finales relèveront de la Municipalité. Le dossier est en cours auprès de PROMOVE et du Canton pour obtenir un soutien financier. <b>Une séance de démarrage a eu lieu en juin 2026.</b>
	3.3	Valoriser nos ressources naturelles	3.3.1	Développement de la production énergétique d'énergie photovoltaïque					X	↗↗↗	2'000 m2 de surface supplémentaire - 10 installations photovoltaïques - A la fin 2025, 5'429 m2 de panneaux ont produit près de 572'000 kWh d'énergie.	
			3.3.2	Production d'énergie verte par la mise en place d'un projet de turbinage et l'exploitation de nouvelles ressources d'eau potable			X				↗	Le projet sera développé dans le cadre de l'exploitation des nouvelles ressources (horizon 2030)
			3.3.3	Optimisation des captages actuels et anciens			X				↗	Le projet de Fontannaz David permettra de poursuivre l'optimisation.
			3.3.4	Maintien de l'autonomie communale en matière de distribution d'eau				X			↗	Un meilleur maillage entre les réseaux de Blonay et St-Légier-La Chiésaz permet une meilleure utilisation de nos ressources. En ce qui concerne la politique d'acquisition : Article dans le COMM'une info. Information dans le cadre de la séance sur l'énergie. La Commune respecte le plan de gestion cantonal. À Blonay - Saint-Légier, les îlots de sénescence sont au nombre de trois, dont le dernier, de 5,8 hectares, a été constitué à la fin de l'année passée. Dans cette optique de mise en réseau, ils ont été répartis sur des parcelles communales selon des emplacements bien spécifiques : aux Pautex, au Bois-de-Chexbres et au Bois Devin (décembre 2025).
			3.4.5	Gestion du patrimoine forestier en accord avec les exigences environnementales actuelles et conduite d'une politique proactive d'acquisitions						X		↗↗
	3.4	Promouvoir les économies d'énergie et le développement durable auprès des entreprises, des habitantes et des habitants	3.4.1	Elaboration et diffusion de conseils à la population					X		Diverses campagnes de communication ont été organisées (Ecologie, Group-it, SIA, Romande Energie)	
			3.4.2	Organisation d'une journée annuelle d'information					X		Des conférences sont organisées annuellement.	

# Programme et bilan de législature 2022 - 2026

Thèmes	Objectifs	Détails	Appréciation de la Municipalité				Commentaires de la Municipalité				
			Réussite / concrétisation	Progression par rapport à 2024							
4 <i>Gérer la mobilité</i>	4.1	Elaborer un Plan directeur communal des mobilités			X		↗	Le plan des mobilités sera présenté au Conseil communal avant la fin de la législature.			
	4.2	Encourager la mobilité douce	4.2.1	Développement d'une liaison cyclable entre l'est (Ancien-Stand à Blonay) et l'ouest (Praz-Dagoud à St-Légier - La Chiésaz) et qui soit reliée aux écoles			X		↗↗	Le projet est intégré dans le programme de mobilité régionale (PA05 - Agglo Rivelac) qui a été validé par le Canton puis à fin juin 2026 par la Confédération donnant droit à des subventions. Ce projet est donc validé (réalisation 2028-2032).	
			4.2.2	Aménagement d'une voie verte (propre à la circulation non motorisée), reliant la halte du Château d'Hauteville à Gilamont (Vevey)			X			Intégré dans le projet d'aggl 5 (réalisation 2028-2032). Coordonné avec la DGMR et l'OFROU.	
			4.2.3	Etude d'une liaison verticale de mobilité douce entre les quartiers en aval de l'autoroute et les centres villageois				X		↗↗	Intégré dans le projet d'aggl 5 (réalisation 2028-2032)
			4.2.4	Création de places abritées pour les deux-roues sur tout le territoire communal		X					Place de Cojonnex : réalisé
			4.2.5	Mise en valeur et développement coordonné des itinéraires pédestres et cyclables existants			X			↗	Sera traité dans le cadre du plan des mobilités. Balades participatives réalisées
	4.3	Valoriser les transports publics régionaux	4.3.1	Réflexions sur le développement de lignes de transports publics afin de desservir les quartiers en périphérie				X		↗	Sera traité dans le cadre du programme VMCV2030.
			4.3.2	Soutien à l'augmentation des cadences le soir et les week ends				X		↗↗	L'horaire H2026 des VMCV a permis une large amélioration des cadences, en journée, le soir et les week-ends.
			4.3.3	Développement d'un partenariat pour le maintien d'un lieu et d'un service d'accueil à la gare de Blonay			X			↗	Un point d'accueil touristique et communal avec des prestations restant à définir sont en discussion. Il est toutefois aujourd'hui admis que la vente de titres de transports à la gare de Blonay ne fera pas partie de l'offre, ceci en lien avec la politique générale des entreprises suisses de transports.
			4.3.4	Démarches pour la réalisation d'un parking P+R à la hauteur de la halte MVR du Château d'Hauteville, permettant de rejoindre rapidement le centre de Vevey				X		↗	La DGMR ne soutient pas la création d'un P+R au Château-d'Hauteville, cet emplacement étant plus favorable à l'implantation d'une interface train/bus. Un projet de parking d'intérêt local devrait être développé.

# Programme et bilan de législature 2022 - 2026

Thèmes		Objectifs		Détails		Appréciation de la Municipalité				Commentaires de la Municipalité		
						Réussite / concrétisation		Progression par rapport à 2024				
5	<i>Développer nos infrastructures communales</i>	5.1	Apporter des solutions aux besoins accrus par des projets de réalisation en matière d'infrastructure scolaires, préscolaires et parascolaires	5.1.1	Réfection et agrandissement du complexe scolaire de Bahyse			X		↗	Le préavis municipal n° 14-2026 sera soumis au Conseil communal lors de sa séance du 28 avril 2026.	
				5.1.2	Ouverture de nouvelles places d'accueil pour la petite enfance, en collaboration avec le réseau enfance Blonay - St-Légier				X		↗↗↗	De nouvelles structures ont été ouvertes "CVE Les Vignes" et UAPE "Les Vergers", portant ainsi que le nombre de places d'accueil à 129 en préscolaire et à 522 en parascolaire.
				5.1.3	Augmentation des places disponibles dans les structures parascolaires et aux accueils de midi				X		↗	Ouverture du "Réfectoire" sur le site de Bahyse.
		5.2	Acquérir et valoriser des biens immobiliers communaux	5.2.1	Aide à la création de logements d'utilité publique (logements à loyers modérés ou appartements protégés)				X		↗↗	Afin de permettre à la Commune de se doter d'une véritable politique du logement, la Municipalité a soumis deux préavis au Conseil communal : - préavis 08-2026 - Objectif logement - préavis 07-2026 - Autorisation générale de statuer LPPPL

# Programme et bilan de législature 2022 - 2026

Thèmes	Objectifs	Détails	Appréciation de la Municipalité				Commentaires de la Municipalité		
			Réussite / concrétisation					Progression par rapport à 2024	
6 <i>Repenser notre aménagement du territoire</i>	6.1	Mettre en application le plan d'affectation communal conformément aux exigences de la Loi sur l'aménagement du territoire (LAT)	-			X		↗↗	Le PACom des hauts a été soumis à l'enquête publique, le PACom Centre est en cours d'élaboration.
	6.2	Pérenniser les démarches participatives de manière à être plus proche des attentes de la population dans les projets qui nous tiennent à cœur	-				X		Voir objectif 2.6.4
	6.3	Lancer le projet de réaménagement du centre du village de Blonay (places de la Gare et du Village)	-			X		↗↗	Intégré dans le projet d'aggl 5 (réalisation 2028-2032)
	6.4	Finaliser les travaux en lien avec la traversée du village de St-Légier - La Chiésaz	-				X	↗↗	L'étape 4 est en cours de finalisation. Il reste encore à planifier l'étape 5.
	6.5	Réaliser des îlots de fraîcheur dans les projets communaux et incitation à le faire dans des projets privés	-			X		↗	Place de Cojonnex réalisée. La végétalisation des préaux de Clos-Béguin est en cours d'étude.
	6.6	Préserver les zones de verdure et le patrimoine arboré sur le territoire communal	-				X	↗↗	Objectif permanent

# Programme et bilan de législature 2022 - 2026

Thèmes	Objectifs	Détails	Appréciation de la Municipalité				Commentaires de la Municipalité		
			Réussite / concrétisation					Progression par rapport à 2024	
7 <i>Soutenir notre économie</i>	7.1	Développer et maintenir le commerce de proximité, afin de promouvoir la vitalité des deux centres de villages, avec le concours <del>des groupements des commerçants</del>	-			X		↗↗	Des négociations ont eu lieu avec le service de livraison Dring Dring Riviera et des discussions ont eu lieu avec les groupements des commerçants et artisans de nos deux villages. Le service pourra être mis en place dès l'automne 2026.
	7.2	Encourager les circuits courts de consommation et promouvoir les produits du terroir, en particulier les <del>marchés artisanaux</del>	-			X		↗↗	La Commune s'est engagée dans le cadre de l'opération "Franc paysan". L'accueil a toutefois été mitigé.
	7.3	Soutenir les entreprises et artisans locaux, en leur offrant des conditions favorables au maintien et au <del>développement de l'emploi</del>	-			X		↗↗↗	Effectué dans le cadre des SRGZA (préavis accepté par toutes les communes de la Riviera en 2025).
	7.4	Accueillir de nouvelles enseignes et aider à la création de postes en collaboration avec la PROMOVE, <del>notre partenaire économique</del>	-			X		↗	Effectué dans le cadre des SRGZA (préavis accepté par toutes les communes de la Riviera en 2025).
	7.5	Favoriser le maintien - et freiner la délocalisation - d'entreprises locales et de la région Riviera du secondaire, en développant la zone industrielles et artisanale d'importance régionale de à La Veyre-Derrey	-			X		↗	Après plus de dix années de travail, le plan d'affectation de la future zone d'activités de la Veyre-Derrey est désormais définitivement entré en force. À l'issue du délai légal, aucun recours n'a été déposé auprès du Tribunal fédéral contre l'arrêt rendu par la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal. Les décisions adoptées par le Conseil communal en 2022 ainsi que les approbations cantonales sont ainsi définitivement confirmées.

# Programme et bilan de législature 2022 - 2026

Thèmes	Objectifs	Détails	Appréciation de la Municipalité					Commentaires de la Municipalité	
			Réussite / concrétisation						Progression par rapport à 2024
0 <i>Garantir nos finances</i>	8.1	Maîtriser les dépenses et les coûts	-				X		Les outils étant désormais maîtrisés, un point d'attention devra être mis sur cet objectif par les nouvelles autorités.
	8.2	Planifier les investissements	-				X	↗	Effectué régulièrement, avec actualisation et priorisation
	8.3	Contrôler et maîtriser la dette communale	-				X	↗	
	8.4	Communiquer de manière transparente sur l'incidence des coûts liés aux choix sociétaux	-				X	↗	La Municipalité a communiqué de manière transparente en s'appuyant notamment sur l'expertise de la société BDO qui a présenté une analyse prospective 2020-2029 (planification économique).
	8.5	Faire certifier le système de contrôle interne	-				X	↗↗↗	La certification des différents SCI devrait être validée d'ici fin juin à 100%

En suspens ou partiellement, ou réglés	1	3	10	25	33	
--	---	---	----	----	----	--